

Discours Thomas Facchinetti

Prononcé à Neuchâtel, le 21 mars 2024, lors de la soirée officielle de la SACR 2024.

Reproduction du discours, seule la version prononcée fait foi.

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Voilà maintenant près de 30 ans que nous organisons une fois par an une « **Semaine d'action contre le racisme** » qui s'est mue au fil du temps en mois et demi contre le racisme.

C'est dire l'ampleur de la lutte, de la sensibilisation, de la prévention qui sont encore et encore menées par une large coalition d'organisation de la société civile, des institutions et autorités publiques. Heureusement que cette mobilisation existe car il serait totalement illusoire de croire que le mouvement lancé il y a quelques décennies est sur pilotage automatique, que les droits acquis sont gravés dans le marbre et que leur application n'est qu'une affaire de temps et de décisions judiciaires.

Dans la foulée de la votation historique de 1994 qui a vu la majorité de la population suisse approuver l'inscription d'une norme pénale contre le racisme, la Suisse s'est mise au diapason international des droits humains pour signer la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations raciales.

En 1995, la première semaine d'actions contre le racisme dans le canton s'est déployée par l'affirmation que le vivre ensemble, l'intégration interculturelle et la cohésion sociale devait passer **par la dénonciation sans complaisance du racisme** en assurant la pleine application de la nouvelle norme pénale contre l'incitation à la haine raciale ainsi que par la mise en œuvre concrète de la nouvelle convention internationale signée par la Suisse. La lutte contre le racisme s'adossait donc sur les Droits humains, socle reconnu comme une référence de base.

Depuis lors, le champ de la lutte contre le racisme s'est étendu graduellement à de nombreuses formes de discriminations, au-delà des seules discriminations liées à la couleur de la peau, à l'ethnie ou à la religion. Le code pénal a été élargi au genre.

- Quiconque, publiquement, incite à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse ou de leur orientation sexuelle;
- quiconque, publiquement, propage une idéologie visant à rabaisser ou à dénigrer de façon systématique cette personne ou ce groupe de personnes;
- quiconque, dans le même dessein, organise ou encourage des actions de propagande ou y prend part;
- **quiconque publiquement, par la parole, l'écriture, l'image, le geste, par des voies de fait ou de toute autre manière, abaisse ou discrimine d'une façon qui porte atteinte à la dignité humaine une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse ou de leur orientation sexuelle ou qui, pour la même raison, nie, minimise grossièrement ou cherche à justifier un génocide ou d'autres crimes contre l'humanité;**
- quiconque refuse à une personne ou à un groupe de personnes, en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse ou de leur orientation sexuelle, une prestation destinée à l'usage public,

est puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire

Il est significatif que le thème de 2024 (SACR) s'intitule **Droits humains. Enjeux et défis**. Ce sont les droits humains en tant que tels, socle de base de la SACR version 1994, qui sont ébranlés un peu partout dans le monde.

On s'accommode insidieusement à l'idée que l'on pourrait bombarder des civils avec humanité. Que l'on peut sans sourciller, d'un côté, livrer des armes, d'un autre, affamer des civils et les priver de soin pour, si possible quand même leur livrer un peu d'aide humanitaire d'urgence, si on y arrive. Les atteintes aux droits humains sont légions et elles devraient toujours être totalement inacceptables. La volonté de domination ou parfois le désespoir attisent les braises de la déshumanisation en bien des endroits du monde et pas seulement à Gaza ou en Ukraine. Chez nous aussi.

Le vaste programme 2024 de la SACR est riche en exemple d'enjeux et de défis à relever ici concernant les droits humains et les discriminations raciales. Le parcourir est édifiant, merci à chaque organisation et partenaire de les mettre en évidence, merci au Forum TDTE, merci au COSM et notamment à Zahra Banisadr d'avoir initié ce programme très riche et fort pertinent qui permet de toucher de nombreux milieux et non seulement le cercle de prétendus convaincus. Ceux-ci méritent d'ailleurs aussi d'être régénérés dans leur conviction.

Dans ce contexte, la Semaine d'actions contre le racisme a une fonction essentielle. Parler, manifester et exprimer notre exigence du respect de l'altérité doit notamment permettre de renverser les rôles : ce sont les milieux racistes qui – malgré leur visibilité parfois violente - demeurent encore minoritaires, pas l'inverse. Cette situation n'est cependant pas irréversible. D'où l'importance d'associer largement toutes les forces de la société civile et les institutions publiques par un **très vaste** programme ouvert et inclusif de toutes les formes de lutte et de sensibilisation contre la haine de l'autre et contre les formes variées de discriminations et de **négation de la dignité humaine**.

Cette égale dignité s'accorde avec l'infinie variation de la diversité humaine qui fait écho à la biodiversité même du monde.

De la déclaration initiale relative aux Droits de l'Homme aux Conventions, traités et Tribunaux internationaux des Droits humains, un long chemin a été parcouru tout en s'enrichissant de la diversité de la pensée humaine dans le monde.

Issus notamment de l'Europe des Lumières, les droits humains ne doivent cependant pas être dévoyés en une prétention arrogante de la supériorité morale autoproclamée de la puissance des uns contre les autres.

Les droits humains et leur pleine application apparaissent parfois malheureusement comme une simple variable d'ajustements, à géométrie variable, au profit des puissances dominantes.

Il faut aussi impérativement sortir des enfermements réciproques et des incohérences mutuelles où l'universalisme des uns se réduit au particularisme des autres.

Veillons aussi, à notre échelle, que les incompréhensions et les offenses ne se muent pas en haine tenace et qu'elles ne trouvent plus le chemin d'un pardon de réconciliation.

Pour être universels, les droits humains, leur développement constant et leur pleine application doivent être l'expression d'une seule humanité incluant dans une égale dignité et une pleine considération toute personne.

Attention donc au piège d'opposer les uns aux autres les atteintes aux droits humains.

Chaque atteinte à ces droits est une atteinte à toute la communauté humaine.

Les enseignements à tirer des enchaînements sociétaux et politiques qui ont conduit à des atteintes passées aux droits humains sont à renouveler avec lucidité. Holocauste, Shoah, Naqba doivent-elles se répéter sans cesse ?

Comment oublier en cette année des 30 ans du génocide au Rwanda que ce pays avait signé en 1975 déjà, près de 20 ans avant la Suisse, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations raciales ? Comment en est-on arrivé à ce génocide ? Et qu'en est-il aujourd'hui auprès d'autres populations ?

Bien d'autres Etats signataires transgressent ou violent leurs engagements en faveur des droits humains. La Suisse est elle-même condamnée régulièrement par la Cour européenne des droits de l'Homme, **près de 100 fois en 50 ans**. Si c'est beaucoup moins que d'autres Etats, la Suisse sans être un modèle se situe à mi-chemin du classement.

La pleine application des droits humains et dans leur sillage, la lutte contre toutes les formes de racisme et d'intolérance sont donc une quête continue de l'émancipation humaine envers les entraves à la liberté, à la solidarité et à la justice sociale dans le respect de la nature.

Pour conclure, en cette première belle journée ensoleillée du printemps, en ce Newroz iranien et kurde, en plein Ramadan, cette SACR est la dernière à laquelle je participe comme conseiller communal.

Ma conviction demeure intacte de la valeur et de la fonction, plus que jamais, essentielle de la SACR.

De près ou de loin, je serai toujours à vos côtés pour ce combat continu, conscient que le pire et le meilleur sont toujours possibles en ce monde, C'est **justement** cela qui fonde mon espérance inoxydable **que l'humanité de chaque personne** est toujours un trésor à découvrir et à révéler sans relâche.

Merci de votre engagement.